



# COMMUNIQUÉ

## AUGUST DEBOUZY A ACCOMPAGNÉ LE GROUPE HÔTELS DE PARIS, EN VUE DE SA SORTIE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE ET L'ADOPTION DE SON PLAN DE CONTINUATION

Restructurations | 24/07/25 | Laurent Cotret Elie Bétard Théo Leclercq Ulysse Brasier Juliane Cat



IMMOBILIER - CONSTRUCTION LUXE - RETAIL

Par jugement en date du 11 juillet 2025, le Tribunal des activités économiques de Paris a adopté le plan de redressement par voie de continuation de la société Les Hôtels de Paris.

Créé en 1992 par la famille Machefert, Hôtels de Paris est un groupe coté sur Euronext Paris, qui détient et exploite un portefeuille de plus d'une quinzaine d'hôtels haut de gamme situés à Paris, St Tropez et Marrakech, ainsi que plusieurs bars et restaurants.

Confronté à l'hostilité de son principal créancier, après de multiples procédures, le groupe avait sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en avril 2024.

August Debouzy intervient depuis le début de l'année en tant que conseil du groupe d'*hospitality* haut de gamme, en vue de l'adoption d'un plan de continuation.

Le plan adopté est financé par la cession de 3 actifs pour un prix total de 44,35M€ ainsi que par un refinancement d'un montant total de 90,525M€ consenti par Bain Capital.

Ce plan, impulsé par la famille Machefert, inclut un programme de remembrement des murs des hôtels, ainsi que de financement des CAPEX, calibré pour revaloriser et accompagner la montée en gamme des établissements du groupe.

L'équipe August Debouzy qui a conseillé le groupe Hotels de Paris, sous la direction de **Laurent Cotret**, associé, était composée de **Juliane Cat**, collaboratrice, et **Ulysse Brasier**, collaborateur, pour les aspects restructuring; ainsi que **Élie Bétard**, counsel, et **Théo Leclercq**, collaborateur, pour les aspects de droit fiscal.

**OPLUS** (Olivier Pardo, Baptiste de Fresse de Monval) intervient aux côtés de la société Les Hôtels de Paris dans le cadre de la contestation de la créance ColCity/Fortress.

**Clifford Chance** (Pierre-Benoît Pabot du Châtelard) intervient aux côtés du groupe dans le cadre de la structuration du refinancement consenti par Bain Capital.

**White & Case** (Saam Golshani) est intervenu en tant que conseil de Bain Capital.

**Archers** (Fabrice Patrizio) assistait Colcity/Fortress, principal créancier du groupe.

**R&D Notaires** (Julien Remusat, Antoine Manchon, David Sussmann) intervient dans le cadre de la cession d'actifs et la mise en place du *security package*.

**Abitbol & Rousselet** (Frédéric Abitbol) est intervenue en qualité d'administrateur judiciaire.

**BTSG<sup>2</sup>** (Stéphane Gorias) est intervenue en qualité de mandataire judiciaire.

**EY-Parthenon** (Pascal Gounon, Margaux Jaubert, Céline Daou, Clara Miozzo) est intervenu en qualité d'expert financier indépendant.

